

ANNEXE 2 :

LES SUPPORTS

La lecture d'un document numérique peut se faire aujourd'hui sur différents supports :

1. Les organisateurs ou assistants personnels

Ce sont des ordinateurs aux fonctions, à l'encombrement et à la qualité d'affichage restreints. Ils se prêtent relativement bien à la lecture d'un document numérique. Ces supports ont l'avantage d'être extrêmement mobiles du fait de leur taille équivalente à celle d'un livre de poche ;

2. Les ordinateurs PC ou MAC,

Fixes ou portables, ils sont les supports de lecture les plus connus, les plus répandus et les plus utilisés aujourd'hui. Ils permettent une lecture à l'écran ou sur papier après impression. Ce type de support, en constante évolution, permet un confort de lecture et une facilité de maniement qui se rapprochent de ceux qu'offre un livre imprimé classique ;

3. Les téléphones mobiles pouvant être reliés à la fonction internet en 2004.

Ils permettent, notamment grâce à l'application WAP, un accès direct à Internet et le téléchargement de documents numériques. Actuellement, la norme réglant le débit de transfert de données du WAP est la norme GSM. En 2004, deux nouvelles normes sont en train de supplanter ces systèmes : le GPRS qui est une version améliorée de la norme GSM et l'UMTS qui a pour vocation d'égaliser le débit de la norme de transfert de données HTML, utilisée pour les ordinateurs ;

4. Les livres électroniques ou e-Books

Ils sont assez peu présents sur le marché de la diffusion de documents numériques. Ces supports sont construits autour d'un logiciel de lecture unique qui est indissolublement associé à l'appareil. Les livres électroniques ont des critères communs mais également des critères divergents. C'est l'étude de ces critères qui permettra à l'acheteur public de mieux appréhender le support et de faire un choix adapté à ses besoins ;

5. Le cartable électronique

Il consiste dans la mise sous forme numérique de l'ensemble des ressources de l'élève (manuels, cahiers, agenda, ouvrages de références...) ou de l'enseignant (livre du professeur, ressources supplémentaires, outils d'aide à l'évaluation...). Le cartable électronique suppose que ces ressources soient accessibles à la fois en classe et au domicile de l'élève.

Il peut être virtuel : les ressources sont localisées sur un serveur et consultables de l'extérieur (cela suppose connexion et terminal de lecture au domicile de chaque élève et dans chaque classe).

Le cartable électronique peut être réel : les ressources sont alors chargées dans le cartable, qui est un ordinateur portable. Il se présente, dans ce cas, comme une tablette à écran tactile de 1,2 kg. Il est alors nomade, et peut être personnalisé et communiquer par une mise en réseau. S'inscrivant dans cette seconde hypothèse, des expérimentations sont en cours depuis novembre 2000 en concertation avec la Direction de la Technologie au Ministère de l'Éducation nationale.

Les manuels électroniques peuvent être téléchargés ou actualisés sur Internet. Le nombre de leurs fonctions s'est progressivement enrichi.